

comptes 2012 : malgré un résultat meilleur que le budget, l'effort d'assainissement reste nécessaire

Les comptes 2012 se soldent par un déficit de près de 80 millions malgré une amélioration globale par rapport au budget. Toutefois, sans les charges d'assainissement de la Caisse de pensions (CPCL), la Municipalité constate avec satisfaction l'équilibre financier avec un bénéfice net de 2,7 millions. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, autre sujet de satisfaction. La dette reste cependant en progression, en raison des charges liées à la caisse de pensions, et des importants besoins en investissements. Les recettes sont en augmentation par rapport aux prévisions, mais reposent pour une part sur des bases fragiles. Cette situation nuancée amène la Municipalité à manifester une prudence certaine pour les années à venir et à insister sur la nécessité de maintenir ses efforts d'assainissement financier.

Les comptes 2012 bouclent sur un déficit de 79.8 millions de francs. Hors charges nettes liées à l'assainissement de la CPCL (82.5 millions de francs), le compte de fonctionnement dégage un léger bénéfice de 2.7 millions de francs.

La dette nette augmente de 201 mios (19 mios hors CPCL). Cette augmentation s'explique d'une part par l'assainissement de la CPCL pour 182 mios, et, d'autre part, par un autofinancement encore une fois insuffisant pour financer l'intégralité des investissements de l'année (autofinancement avant CPCL de 126 mios pour des investissements nets de 145 mios).

L'amélioration globale de 38.6 mios par rapport au budget résulte de recettes fiscales supérieures de 47.1 millions de francs par rapport aux prévisions. Ce résultat tient cependant en bonne partie à des recettes supplémentaires liées à des correctifs sur des exercices antérieurs ou à des résultats positifs des personnes morales, par nature hautement fluctuants en fonction de la conjoncture. Ainsi, les personnes morales contribuent pour plus de la moitié à l'excédent de recettes 2012. Une part des recettes supplémentaires des personnes physiques provient également d'un phénomène ponctuel : le rattrapage de taxations de l'impôt à la source.

Cet excédent de revenus fiscaux est cependant partiellement compensé par des charges nettes supplémentaires de 8.5 millions de francs. Il s'agit pour l'essentiel de charges supplémentaires liées à la péréquation intercommunale et principalement à la facture sociale. Les autres charges de fonctionnement sont maîtrisées et conformes au budget.

Les dépenses nettes d'investissements s'établissent à 144.8 millions de francs, un niveau historiquement élevé qui illustre les besoins et l'effort de la capitale vaudoise en matière de modernisation et de développement de ses équipements. Ces charges d'investissement ne sont pas totalement couvertes par l'autofinancement.

L'effet conjugué de cette insuffisance d'autofinancement des investissements (18.9 millions) et du coût d'assainissement de la CPCL (182.5 millions) aboutit à une insuffisance globale de financement de 201.4 millions. De ce fait, la dette brute au 31 décembre se situe à 2.557 milliards (+ 223 millions en 2012). La dette nette est quant à elle de 2.149 milliards.

● ● ● ● ● ● ●

Ces résultats satisfaisants mais nuancés appellent principalement la poursuite de l'effort d'assainissement et de maîtrise des finances communales engagé depuis plus d'une année. En effet, la Ville doit affronter certains risques financiers potentiels, en particulier la diminution des marges liées aux réseaux, la baisse du rendement des participations, la diminution des rendements fiscaux liés à l'imposition des entreprises, l'augmentation de la facture sociale ou encore la réponse aux besoins liés à la croissance démographique (écoles, garderies, sécurité, logements, etc.). Il en résulte des diminutions potentielles de recettes, des augmentations de charges et, pour le moins, des incertitudes accrues pour les finances communales. Dans le même temps, les besoins en investissements resteront élevés, notamment en lien avec la croissance de la Ville, sa modernisation et avec le développement de ses équipements. Il est dès lors d'autant plus important de conserver la plus grande prudence financière.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire :

- **Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00**
- **Daniel Brélaz, syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 00**
- **David Barbi, chef du service financier, 021 315 42 10**

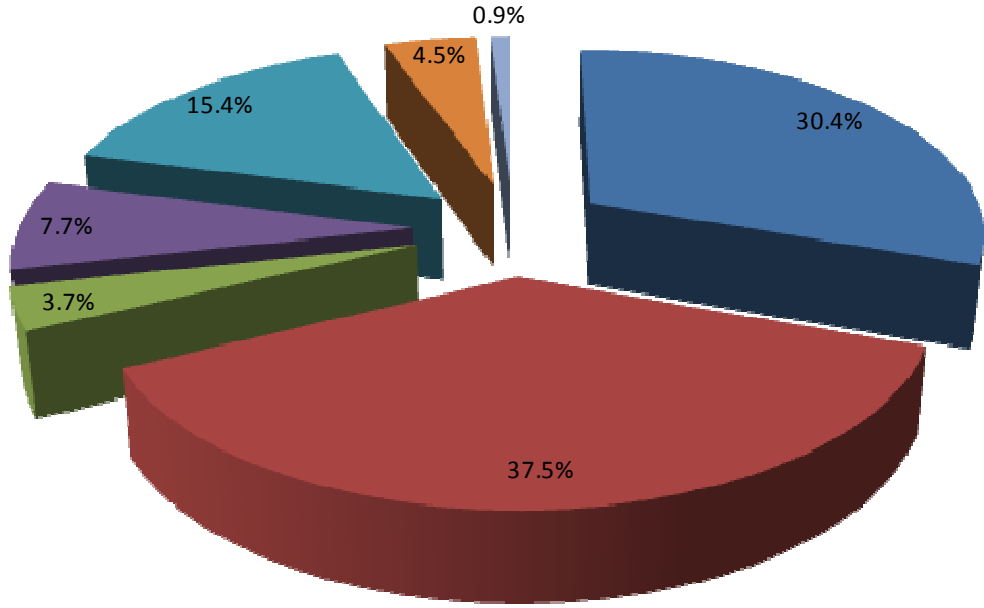
Lausanne, le 16 avril 2013

Compte de fonctionnement par nature

	Budget 2012 + crédits supplémentaires	Comptes 2012	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 CHARGES	1'993'086'500	1'990'063'775.34	-3'022'724.66	-0.15
30 Charges de personnel	550'959'300	550'055'283.85	-904'016.15	-0.16
31 Biens, services et marchandises	721'418'300	677'499'445.80	-43'918'854.20	-6.09
32 Intérêts passifs	71'542'000	66'100'387.71	-5'441'612.29	-7.61
33 Amortissements	125'496'400	138'638'828.93	13'142'428.93	10.47
35 Dédommagements à des collectivités publiques	270'502'300	279'305'164.28	8'802'864.28	3.25
36 Subventions accordées	81'791'000	80'827'809.66	-963'190.34	-1.18
38 Attributions aux réserves	7'804'800	16'442'013.24	8'637'213.24	110.67
39 Imputations internes	163'572'400	181'194'841.87	17'622'441.87	10.77
4 REVENUS	1'874'723'700	1'910'270'810.77	35'547'110.77	1.90
40 Impôts	470'800'000	517'884'311.33	47'084'311.33	10.00
41 Patentes, concessions	2'558'500	2'576'383.85	17'883.85	0.70
42 Revenus des biens	115'117'200	119'263'477.13	4'146'277.13	3.60
43 Taxes, ventes et prestations facturées	744'442'200	710'402'306.71	-34'039'893.29	-4.57
44 Part à des recettes sans affectation	4'900'000	7'013'530.80	2'113'530.80	43.13
45 Dédommagements de collectivités publiques	259'785'400	260'239'281.30	453'881.30	0.17
46 Subventions acquises	1'842'900	2'077'926.71	235'026.71	12.75
48 Prélèvements sur les réserves	111'705'100	109'618'751.07	-2'086'348.93	-1.87
49 Imputations internes	163'572'400	181'194'841.87	17'622'441.87	10.77
RESULTAT				
Excédent de charges	-118'362'800	-79'792'964.57	38'569'835.43	



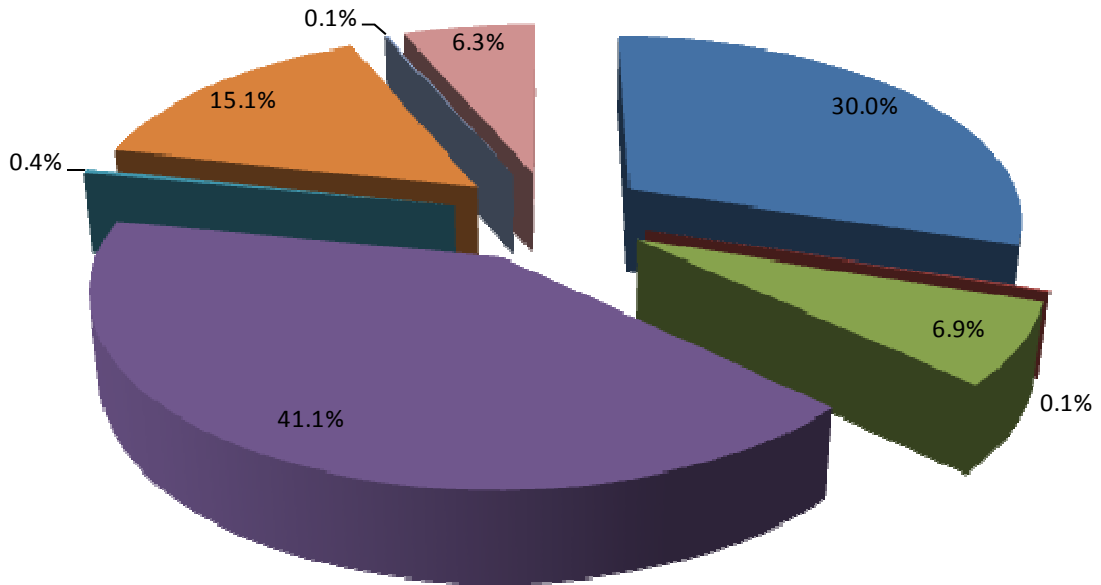
Charges en % du total (sans imputations)



- Charges de personnel
- Biens, services et marchandises
- Intérêts passifs
- Amortissements
- Dédommagements à des collectivités publiques
- Subventions accordées
- Attributions aux réserves



Revenus en % du total (sans imputations)



- Impôts
- Patentes, concessions
- Revenus des biens
- Taxes, ventes et prestations facturées
- Part à des recettes sans affectation
- Dédommagements de collectivités publiques
- Subventions acquises
- Prélèvements sur les réserves

COMPTES 2011		BUDGET 2012 <small>(y c. crédits suppl.)</small>		COMPTES 2012		ECARTS
Fr.	Fr.			Fr.	Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT		CHARGES	REVENUS	
1'853'584'735.34	1'993'086'500	Total des charges		1'990'063'775.34		-3'022'724.66
1'754'416'909.61	1'874'723'700	Total des revenus			1'910'270'810.77	35'547'110.77
99'167'825.73	118'362'800	Déficit			79'792'964.57	-38'569'835.43
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS		DEPENSES	RECETTES	
163'823'054.32	168'330'400	Total des dépenses		160'399'485.53		-7'930'914.47
13'175'902.34	11'789'000	Total des recettes			15'566'497.59	3'777'497.59
150'647'151.98	156'541'400	Investissements nets			144'832'987.94	-11'708'412.06
		FINANCEMENT				
-150'647'151.98	-156'541'400	Investissements nets		144'832'987.94		-11'708'412.06
106'163'955.20	112'237'500	* Amortissements			116'394'756.51	4'157'256.51
107'827'681.67	-103'900'300	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation		93'176'737.83		-10'723'562.17
-99'167'825.73	-118'362'800	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement		79'792'964.57		-38'569'835.43
-35'823'340.84	-266'567'000	Insuffisance d'autofinancement			201'407'933.83	-65'159'066.17
114'823'811.14	-110'025'600	* Autofinancement du compte de fonctionnement		-56'574'945.89		53'450'654.11